

Les bénéficiaires du FCTVA dont la totalité des dépenses n'est pas prise en compte par le dispositif automatisé doivent remplir les états déclaratifs n°1 :

Nom de la collectivité :

Année FCTVA :

Année des dépenses :

ETAT DECLARATIF n°1

Etat 1	<u>libellé du budget:</u> Budget principal ou budget annexe (rayer la mention inutile et si budget annexe, précisez lequel) :			
	libellé de la dépense	numéro de mandat	numéro de compte <i>(comptes de l'assiette automatisée, à prendre dans la liste des comptes de l'arrêté, en fonction de la nomenclature applicable au bénéficiaire)</i>	montant
<b>TOTAL DES DEPENSES DECLAREES</b>				

Fait à ;

le,

Cachet du bénéficiaire  
et signature de l' élu

Fait à :

le,

Visa du comptable